

**MODE DE RÈGLEMENT DES GRIEFS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

A-1

REPRÉSENTANTS AUTORISÉS

OTTAWA

Bureau des communications et des services généraux

Bureau des finances et de l'administration

Bureau du personnel

Bureau des biens

	Premier palier	Palier intermédiaire	Dernier palier
Membres de l'APASE	Directeur	S/O	PDM
Membres de l'AFPC	Directeur	S/O	PDM
Membres de l'AESS	Directeur	S/O	PDM
Membres de la FIOE	Directeur	S/O	PDM
Membres de l'IPSPC	Directeur	Directeur général	PDM
EMPLOYÉS EXCLUS	Directeur	S/O	PDM
DIRECTEURS	Directeur général	S/O	PDM
DIRECTEURS GÉNÉRAUX	PDA	S/O	PDM

Tous les autres Bureaux ayant à leur tête un directeur général

	Premier palier	Palier intermédiaire	Dernier palier
Membres de l'APASE	Directeur général	S/O	PDM
Membres de l'AFPC	Directeur général	S/O	PDM
Membres de l'AESS	Directeur général	S/O	PDM
Membres de la FIOE	Directeur général	S/O	PDM
Membres de l'IPSPC	Directeur général	PDA	PDM
EMPLOYÉS EXCLUS	Directeur général	S/O	PDM
DIRECTEURS GÉNÉRAUX	PDA	S/O	PDM